



Changement de domicile avec une séparation avec enfant

Par **mary83**, le **30/06/2009** à **16:00**

Bonjour, je suis une jeune maman actuellement séparée de mon ex conjoint nous n'étions pas mariés et le juge des affaires familiales a fixé la garde de mon enfant. Aujourd'hui je décide de refaire ma vie le problème est que je compte m'installer avec mon nouveau conjoint loin de la maison où a été fixé le droit de visite du père. Dois-je avoir une autorisation du père pour déménager le juge peut-il m'enlever la garde de mon fils étant donné que c'est moi qui décide de partir le père a quel droit et moi lequel est-ce que je vous remercie de me répondre car je suis perdue